

Concerne : **Voyage des 4èmes secondaire à Berlin du lundi 10 au vendredi 14 avril 2023**

Chers parents,

Afin de réactiver les voyages scolaires à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, l'équipe pédagogique organise une sortie scolaire (voyage d'intégration) pour les classes de quatrième année de qualification arts plastiques et de transition arts sciences et danse. Votre fils/fille est donc concerné(e) par ce projet !

Ce voyage scolaire a pour objectif d'améliorer la cohésion des groupes classes, en vue de favoriser l'accrochage scolaire, de créer un climat de travail positif et de faciliter la communication entre élèves et entre professeurs et élèves.

Le contenu pédagogique théorique et pratique de ce stage cadre avec le programme des cours de géographie, d'histoire, de dessin et de volume (cours d'art plastique) de 4ème année. Des visites des lieux emblématiques de la ville ainsi que de musées sont organisées.

Il est essentiel que chaque élève puisse participer à ce projet mais également qu'il s'y implique.

Vous trouverez ci-joint les informations concernant les modalités pratiques (de ce voyage et un formulaire à compléter que votre enfant devra remettre à Madame Costa (professeure organisatrice), Monsieur Teplooukhoff (professeur organisateur) ou Monsieur Cuvelier (professeur organisateur).

Le coût du voyage scolaire est de 400 euros par élève tout compris pour une semaine. Ce prix inclut : la pension complète, le logement, les transports en car, les visites et les animations : Visite guidée de Berlin, de la cathédrale, de la coupole du Reichstag, des musées du mur et juif et visite sur le street-art berlinois.

Pour le paiement de ce voyage, deux choix s'offrent à vous :

- Un virement de 400 euros pour le 1er décembre 2022
- Quatre virements de 100 euros :
 - o Pour le 1^{er} décembre 2022
 - o Pour le 1^{er} janvier 2023
 - o Pour le 1^{er} février 2023
 - o Pour le 1^{er} mars 2023

Veillez verser le montant souhaité sur le compte IBAN spécifique aux voyages scolaires: ARBA BE90-068224914432 (banque BELFIUS) avec la mention « Voyage Scolaire à Berlin 2023» + le nom + la classe de votre enfant. L'inscription est ferme et définitive (remboursement uniquement pour des raisons médicales ou impérieuses).

Bien à vous,

Guy Cuvelier, Clotilde Salvo, Philippe Teplooukhoff,
Léa Costa, Carole Rémus et Céline Van Caillie

Professeur.e.s organisateurs.rices

Mme Nadia Berriche

Directrice



ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE
28 Rue du Poinçon - 1000 Bruxelles
Tél : 02 274 05 90 - Fax : 02 274 06 08

Concerne : **Voyage scolaire à Berlin - avril 2023**
4Q1 / 4Q2 / 4TA / 4TB / 4TD / 4TE

VOYAGE D'INTÉGRATION DES QUATRIÈMES

L'adresse du Centre d'hébergement à Berlin sera communiquée dans le second courrier au parents en février 2023.

Dates et heures (sous réserve de modifications ultérieures) :

Du lundi 10 avril au vendredi 14 avril 2023

Départ en bus 10/04/2023 à 22h devant le 144 Rue du Midi à 1000 Bruxelles

Retour en bus 14/04/2023 dans la nuit, devant le 144 Rue du Midi à 1000 Bruxelles*

(*) Il est à noter que des impératifs tels que des problèmes de circulation peuvent survenir et causer des retards lors des trajets en bus dont nous ne pouvons pas être tenus pour responsables.

RECOMMANDATIONS :

Aucune visite personnelle, sauf cas de force majeure, n'est admise lors du séjour à Berlin. Il est déconseillé d'entrer en contact avec ses enfants durant le séjour sauf si cela s'avère vraiment nécessaire. Les GSM sont donc déconseillés (mais pas interdits) et posséder de l'argent de poche n'est pas strictement nécessaire car tout est compris dans le prix du voyage scolaire. Aucun objet de valeur n'est admis pour éviter tout risque de perte ou de vol. N'oubliez pas les chaussures de marche!

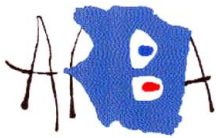
Il est à noter que les règles en vigueur durant le voyage scolaire restent les mêmes que celles appliquées à l'Académie (selon le projet pédagogique de l'école, le règlement des études et le règlement d'ordre intérieur de la Ville de Bruxelles). Toute attitude incorrecte sera sanctionnée par les moyens habituels (points de comportement dans le journal de classe, rapport disciplinaire adressé à la direction et aux parents, sanctions éventuelles de renvoi temporaire ou définitif).

Si un élève pose un problème grave de comportement et de gestion, et particulièrement s'il est pris en possession ou sous l'effet d'alcool ou de drogue, les parents et la direction de l'école sont immédiatement prévenus. Dans un tel cas et si l'équipe pédagogique le juge nécessaire, l'élève est exclu du séjour et directement raccompagné (retour en train). Toute dégradation de matériel causé par un élève de façon malveillante est placée sous sa responsabilité et celle de ses parents ou tuteur légal. En cas de transgression des règles établies de la part d'un élève, les professeurs déclinent toute responsabilité.

LISTE DU MATÉRIEL REQUIS :

- Collation pour le voyage durant la nuit avec le petit déjeuner pour le premier jour
- La carte d'identité
- Le journal de classe
- Vêtements chauds/pluie pour 4 jours et 3 nuits (pas d'excès !)
- 1 paire de bonnes chaussures de marche (pour l'extérieur)
- 1 petit sac à dos pour les randonnées et visites
- 1 trousse de toilette, savon/gel douche, brosse à dent, dentifrice, grande serviette éponge, etc.
- 1 bloc de papier, de quoi écrire et dessiner, crayons et fusains,...
- Argent de poche (+/- 50€)
- Bonne humeur et motivation

Le tout dans une petite valise ou un sac à dos bien fermé.



ACADEMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ARTISTIQUE
28 Rue du Poinçon - 1000 Bruxelles
Tél : 02 274 05 90 - Fax : 02 274 06 08

Concerne : Voyage scolaire à Berlin - avril 2023

Nom de l'élève :

Classe :

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET FICHE MÉDICALE - VOYAGE SCOLAIRE À BERLIN

Formulaire à compléter, signer et remettre le plus vite possible à **Monsieur Teplooukhoff** (professeur), **Madame Costa** (professeure) ou **Monsieur Cuvelier** (professeur) pour le 5 décembre 2022 au plus tard - Conservez les 2 pages précédentes !

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur.rice de) :,
autorise - n'autorise pas (barrer la mention inutile) mon fils - ma fille (nom et prénom de l'élève) :
..... à participer au voyage scolaire d'intégration des quatrièmes secondaires organisé par
l'équipe pédagogique de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles.

Du lundi 10 au vendredi 14 avril 2023, à Berlin.

Il est indispensable pour nous d'avoir le complément d'information ci-dessous :

Mon enfant a - n'a pas de problème médical spécifique (Barrer la mention inutile).
Si oui, quel est le traitement ?

.....
.....
.....
.....

Mon enfant a - n'a pas d'habitudes alimentaires particulières (Barrer la mention inutile).
Si oui, lesquelles ?

.....
.....
.....

Personne(s) responsable(s) de l'enfant et numéro(s) de téléphone :

.....
.....

Numéro de GSM éventuel de l'enfant :

.....

Je souhaite payer en un - quatre virement(s) (Barrer la mention inutile).

J'ai pris connaissance des objectifs et modalités de ce voyage. J'ai signé, lu et approuvé les recommandations et la liste du matériel (2 pages précédentes annexées). Je m'engage à veiller à ce que mon enfant soit en possession du matériel requis. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les injonctions de l'équipe éducative. Les élèves ont l'obligation de respecter la charte de bonne conduite des voyages scolaires et d'obéir aux consignes particulières données par les accompagnateurs. Toute transgression des règles peut dégager la responsabilité des accompagnateurs en cas d'accident.

Date :

Signature des parents pour « Lu et approuvé » :

